



RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DU L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Saint-Nazaire, le lundi 6 avril 2020.

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves et  
élèves de 6<sup>ème</sup>., 5<sup>ème</sup>. et 4<sup>ème</sup>. du Collège NORANGE.

**OBJET : Continuité pédagogique et période de congés scolaires  
dans le contexte de confinement sanitaire**

Madame, Monsieur, Chers élèves, Chers parents,

Depuis le 16 mars dernier, l'équipe du collège Pierre NORANGE s'est mobilisée pour permettre aux élèves de bénéficier d'un enseignement durant toute la durée du confinement sanitaire.

Bien évidemment, la continuité pédagogique mise en œuvre à distance ne peut remplacer complètement les cours en classe. Des directives ont été données pour que les évaluations soient adaptées en fonction de cette difficulté et que les élèves, qui auront continué à fournir des efforts de travail, ne soient pas pénalisés, quelles que soient les difficultés rencontrées.

**Collège  
Pierre NORANGE**

Je vous rappelle que l'organisation des cours à distance mise en place au collège, vous offre 3 possibilités pour récupérer le travail chaque semaine :

1. par le Logiciel PRONOTE et l'espace numérique de travail e-lyco,
2. en téléchargement libre sur le site du collège,
3. sous forme papier en venant retirer le travail au collège.

**Erik JUTEAU  
Chef d'établissement**

66 route de Trébale  
44 600 Saint Nazaire

Tél. 02.51.76.60.30.

Adresse électronique  
ce.0441613p@ac-nantes .fr

Durant la période de vacances scolaires, du 11 au 26 avril prochain, les cours seront suspendus et aucun travail scolaire ne sera demandé aux élèves de sixième, cinquième et quatrième. L'exigence de travail à distance reprendra à partir du lundi 27 avril et les cours de la semaine 5 seront disponibles à partir du mardi 28, comme chaque semaine depuis le début du confinement.

De plus, durant la période de vacances, nous ne souhaitons pas laisser les élèves sans aucun contact ni aucune activité ; aussi avons-nous décidé des mesures suivantes :

- Les Professeurs continueront à appeler les familles pour prendre des nouvelles (une ou deux fois durant les vacances) ;
- Une proposition éducative et culturelle sera faite aux élèves de chaque classe pour leur permettre d'enrichir leur culture générale par des activités culturelles de loisir (visionnage de films, lectures, écoutes de concerts, visites virtuelles de musées ou de lieux historiques, etc... (une fiche récapitulative sera distribuée à tous via le site du collège ou au format papier à partir du jeudi 9 avril prochain à 10 heures) ;
- Des activités et des concours à caractère ludique seront proposées aux élèves sur le site internet « Collège Pierre NORANGE » ;
- Nos partenaires habituels (Escalado, Maisons de quartier, AFEV, ...) proposeront également un programme d'activités virtuelles qui sera relayé sur ce même site du collège Pierre NORANGE.

Pour tous renseignements durant la période de confinement, je vous rappelle que vous pouvez nous contacter de 9 à 17 heures 30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et les mercredis de 9 à 12 heures 30, au 02 51 76 60 32 ou 02 51 76 60 33 ; par contre il n'y aura pas de permanence téléphonique durant la période de congés.

Soyez persuadés, de la mobilisation complète de l'équipe du collège Pierre NORANGE au service de la réussite de vos enfants.

Formulant le vœu que la santé de tous soit préservée, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleurs.

Le Chef d'établissement

Erik Juteau

